

# CRILLON-LE-BRAVE

Vaucluse, canton Mormoiron,  
arrondissement Carpentras, 457 habitants  
I.S.M.H. 2011



1

Crillon-le-Brave (Vaucluse)  
Chapelle Saint-Michel

1. Vestiges de la chapelle pris du sud

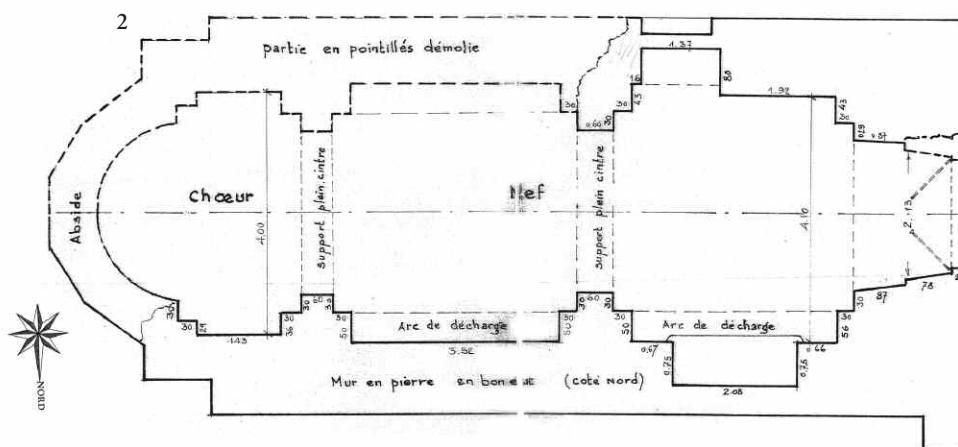
2. Plan

**C**HAPELLE SAINT-MICHEL. Cette chapelle en ruine est située à l'écart du village perché, dans la plaine. Aucune recherche approfondie n'a jamais été menée sur son histoire (constituait-elle le prieuré d'une abbaye provençale ?) ni sur son environnement primitif (était-il semblable à son isolement actuel ?).

Le plan comporte deux travées de nef, une travée de chœur beaucoup plus courte, et une abside semi-circulaire à l'intérieur, pentagonale à l'extérieur.

La construction présente deux appareils différents : la façade occidentale et l'abside sont en pierre de taille, les murs de la nef en moellons.

Le passage de l'une à l'autre maçonnerie étant bien harpé, on considère qu'elles sont contemporaines et datables du XI<sup>e</sup> siècle ; la couverture devait alors être charpentée. Au XII<sup>e</sup> s., celle-ci est remplacée par une voûte en berceau, supportée par des arcs doubleaux, soigneusement appareillés, de même que les grands arcs aveugles ajoutés pour renforcer intérieurement les parois latérales. L'absence de contreforts (un seul a été bâti dans l'angle nord-ouest) et peut-être l'instabilité du terrain ont entraîné le dévers du mur sud et l'effondrement de la plus grande partie de la voûte. Abandonnée, la chapelle a subi aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> s.





3



4



5



6



7

dégradations et actes de vandalisme, éventrant sa façade et occasionnant, en détruisant le cul-de-four de l'abside, la perte des peintures murales qui l'ornaient.

De nos jours, seul subsiste dans son intégralité le mur nord. Les autres pans de murs, totalement désorganisés, méritaient un traitement d'urgence, souhaité par la commune propriétaire. Le débat a surtout porté sur le sort à réserver au seul morceau de voûte encore présent, fissuré et très instable : soutenu par un seul doubleau fracturé en son milieu, s'appuyant sur un fragment de mur sud fortement déversé, l'arc aveugle de celui-ci étant déformé et ayant perdu une partie de son jambage, il menaçait de s'écrouler et présentait un réel danger pour le public. Après avoir envisagé différentes solutions d'étalement et de reconstruction, le démontage de la portion de voûte a été préféré : les pierres taillées, au module très allongé, ont été calepinées et entreposées en lieu sûr.

Pour aider au confortement des maçonneries en place et à la dépose de la voûte, dont les travaux, effectués sous le contrôle du Service territorial de l'architecture et du patrimoine (STAP), ont été terminés au début de l'été 2012, la Sauvegarde de l'Art français a attribué à la commune la somme de 3 000 €.

Marie-Claude Léonelli

3. Éléments de voûte subsistant vers l'ouest

4. Doubleau ouest

5. Arcatures du mur gouttereau nord de la nef et du chœur avant travaux

6. Détail de l'arcature du chœur

7. Arcatures du mur gouttereau nord du chœur après travaux

G. Barrauol, *Provence romane*, t. 2, La Pierre-qui-Vire, 1977, p. 423 (Zodiaque).

R. Bailly, *Chapelles de Provence*, Roanne, 1988, p. 129-131.